

Paris,
le jeudi 29 janvier 2004

Émetteur : Direction des Relations du Travail

Destinataires :

Mesdames, Messieurs les Directeurs des organismes de Sécurité sociale

Mesdames, Messieurs les Médecins-conseils régionaux

Objet : Récapitulatif des protocoles et avenants conclus en 2003

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,

Vous trouverez en annexe à la présente lettre l'état récapitulatif des Protocoles et Avenants conclus au cours de l'année 2003 entre l'Ucanss et les Organisations Syndicales Nationales.

Il vous permettra, si vous devez satisfaire aux obligations légales du bilan social, de renseigner la rubrique 614 dans laquelle il vous est demandé de préciser la date de signature et l'objet des accords signés dans l'entreprise pendant l'année considérée.

PROTOCOLES ET AVENANTS CONCLUS EN 2003

OBJET	DATE DE SIGNATURE	DATE D'AGREMENT
Avenant modifiant l'avenant du 17 mai 1988 relatif à la prime de crèche	06 Juin 2003	Ne nécessite pas d'agrément (*)
Protocole d'accord modifiant le protocole d'accord du 5 novembre 1970 relatif aux frais de déplacements susceptibles d'être accordés aux agents d'exécution, cadres et agents des corps de contrôle mutés	06 Juin 2003	Ne nécessite pas d'agrément (*)
Avenant modifiant le protocole d'accord du 26 juin 1990 concernant les frais de déplacements des agents de direction, agents comptables, ingénieurs-conseils et médecins salariés des organismes de Sécurité sociale et de leurs établissements	06 Juin 2003	Ne nécessite pas d'agrément (*)
Avenant modifiant le protocole d'accord concernant les frais de déplacements des cadres et agents d'exécution des organismes de Sécurité sociale et de leurs établissements conclu le 11 mars 1991	06 Juin 2003	Ne nécessite pas d'agrément (*)
Protocole d'accord modifiant les protocoles d'accord du 25 mai 1960 relatifs à l'indemnité de responsabilité des caissiers, aides-caissiers et payeurs	06 Juin 2003	Ne nécessite pas d'agrément (*)
Protocole d'accord modifiant les protocoles d'accord du 11 juillet 1967 relatifs aux frais de déplacements des agents de direction, agents-comptables et ingénieurs-conseils mutés	06 Juin 2003	Ne nécessite pas d'agrément (*)


(*) Conformément à l'article L 224-5-3 du code de la sécurité sociale, ces accords étant d'application automatique, ne nécessitent pas le recours à la procédure d'agrément.

5

2

Avenant modifiant l'accord du 28 juin 2002 relatif à la mise en place de l'intéressement dans les organismes du régime général de Sécurité sociale – branche recouvrement	30 Juin 2003	26 Décembre 2003
Avenant modifiant l'accord du 28 juin 2002 relatif à la mise en place de l'intéressement dans les organismes du régime général de Sécurité sociale – branche assurance maladie	30 Juin 2003	26 Décembre 2003
Avenant aux accords du 7 janvier 1998 relatifs au régime de prévoyance du personnel du régime général de sécurité sociale et de leurs établissements et au règlement général de la caisse de prévoyance des agents de la sécurité sociale et assimilés	15 Septembre 2003	13 Novembre 2003
Avenant relatif à la participation des organismes du régime général de la sécurité sociale à l'acquisition de titres restaurant modifiant le protocole d'accord du 20 janvier 1978	09 Décembre 2003	05 Janvier 2004

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin-conseil régional, l'expression de mes sentiments distingués.



Martine Fontaine
Directeur